



District de Luxembourg

Personne de contact :

Henri Krecké
Secrétaire communal
henri.krecke@differdange.lu
Téléphone : 58 77 1 – 1214
Fax : 58 77 1 – 1210

**Aux membres du Conseil communal de
la Ville de Differdange**

Objet : convocation à la séance du conseil communal du 16 juillet 2025

Madame, Monsieur,

Par la présente, vous êtes priés de bien vouloir assister à une réunion du Conseil communal qui aura lieu le mercredi 16 juillet 2025, à 8.00 heures, au Hall O à Oberkorn avec l'ordre du jour présenté ci-dessous.

Séance publique :

- 1) Communications du collège des bourgmestre et échevins.
- 2) Projets communaux :
 - a) mise en place du système VISUPOL – devis, article budgétaire 4/319/222100/25015 ;
 - b) agencements et aménagements de terrains - divers projets CIGL : travaux d'aménagement de l'étang à Lasauvage – devis, article budgétaire 4/264/221200/99001 ;
 - c) terrain de pétanque Lasauvage – travaux de rénovation des terrains extérieurs et intérieurs – devis et crédit spécial, article budgétaire 4/821/221312/25035 ;
 - d) Aquasud Oberkorn – extension et transformation : phase 1 portant sur la transformation du bâtiment existant – devis et plans, article budgétaire 4/823/221313/19038.
- 3) « Déifferdeng eng Stad hëllëft » : projets et actions soutenus en 2025 (1^{ère} tranche).
- 4) Plan d'aménagement général et projets d'aménagement particuliers : modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier dénommé « zwësche Lauterbännen », concernant des fonds sis au même lieu-dit à Niederkorn, présentée par le collège des bourgmestre et échevins pour le compte de la Ville de Differdange.
- 5) Enseignement fondamental : plans d'encadrement périscolaire (PEP) 2025/2026.
- 6) Structures d'accueil : règlements d'ordre interne des sites 2025/2026.
- 7) Ecole de Musique : organisation provisoire pour l'année scolaire 2025/2026.
- 8) Organisation des cours de langues pour adultes pour l'année scolaire 2025/2026.

Convocation à la séance du conseil communal du 16 juillet 2025

- 9) Personnel communal : organigramme – créations de postes et actualisation.
- 10) Actes et conventions :
 - a) acte de cession avec l'État du Grand-Duché de Luxembourg concernant un terrain situé à Niederkorn au lieu-dit « vor der Lanterbann » d'une contenance de 3,2 ares ;
 - b) acte notarié visant l'acquisition d'un immeuble sis à Differdange, 3, rue du Parc Gerlache ;
 - c) acte notarié visant l'acquisition de parcelles situées à Niederkorn, aux lieux-dits « rue St. Pierre » et « auf dem Honsbusch » d'une contenance totale de 40,70 ares ;
 - d) convention relative à l'achat et à l'exploitation d'un conteneur pour formations à l'utilisation d'extincteurs ;
 - e) contrat de location de toiture sur le bâtiment de l'école Fousbann pour installer des panneaux photovoltaïques ;
 - f) contrats de bail d'ateliers d'artistes au n°58 de la Grand-rue à Differdange ;
 - g) contrats de bail et avenants concernant des espaces de création au 1535° Creative Hub ;
 - h) 1^{er} avenant à un contrat de bail établi suivant les dispositions relatives au logement abordable pour un logement locatif au sein du complexe Gravity à Differdange.
- 11) Gestion des eaux : consultation publique relative au calendrier et programme de travail du 4^e plan de gestion de la directive-cadre sur l'eau – avis.
- 12) Règlements communaux : règlements temporaires de circulation.
- 13) Changements au sein des commissions consultatives et des groupes de travail.

Séance non-publique :

- 1) Office social de Differdange : validation de l'engagement de deux assistantes sociales, prime de responsabilité à accorder à un employé communal ainsi qu'une réduction de la période d'initiation d'un employé communal – avis.
- 2) Personnel communal :
 - a) nomination définitive accompagnée d'une demande de réduction de stage d'un fonctionnaire appartenant au groupe de traitement D2, sous-groupe à attributions particulières d'agent municipal ;
 - b) nomination d'un employé communal appartenant au groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du service technique ;
 - c) nomination de deux employés communaux appartenant au groupe d'indemnité C1, sous-groupe technique, pour les besoins du service informatique ;
 - d) décision individuelle concernant la rémunération d'un salarié ;
 - e) démission d'un employé communal.
- 3) Personnel enseignant : confirmation de la liste des personnes affectées à la Ville de Differdange sur les listes 1 et 1bis.

Pour le collège des bourgmestre et échevins :

Henri KRECKÉ

secrétaire communal

pour le secrétaire empêché,
le secrétaire adjoint

Jean-François Leblond

Guy AUTMEISCH

le bourgmestre